

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Siméon, tenue mardi le sixième (6^e) jour du mois de septembre 2011, à dix-neuf heures (19 h 00), au 225 de la rue Saint-Léon à Saint-Siméon.

Sont présents messieurs les membres du conseil :
Steeve Lizotte, Vincent Dufour, Antonin Tremblay, Claude Poulin, Marc-André Jean et Gilles Harvey, sous la présidence de monsieur le maire Sylvain Tremblay.

Tous formant quorum.

Sont aussi présents madame Sylvie Foster, directrice générale / secrétaire-trésorière et monsieur Gerald Bouchard, directeur général adjoint / greffier.

Une première période de questions réservée au public débute à 19 h 01 et prend fin à 19 h 08.

Rés # 11-09-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour suggéré par la directrice générale, madame Sylvie Foster, sur proposition de monsieur Antonin Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption en retirant le point 10-B, portant sur l'embauche d'un surveillant de chantier pour la réfection du quai de Port-au-Persil.

Rés # 11-09-02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{er} AOÛT 2011

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1^{er} août 2011 au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente séance, sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption.

Rés # 11-09-03 ADOPTION DU RÈGLEMENT # 140

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement numéro 140, fixant les droits exigibles pour la célébration d'un mariage civil ou d'une union civile.

Il y a dispense de lecture puisqu'une copie du projet de règlement a déjà été remise à tous les membres du conseil lors de la séance ordinaire du 1^{er} août 2011 et acheminée dans un délai raisonnable à ou aux élus absents et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

**Rés # 11-09-04 MANDAT À NOS PROCUREURS POUR NOUS REPRÉSENTER
DANS LE DOSSIER DE LA COUR SUPÉRIEURE « 240-17-000120-
119 ».**

Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de ratifier le mandat accordé à nos procureurs, soit la firme Heenan Blaikie, aux fins de comparaître et représenter notre municipalité devant la Cour supérieure dans le dossier « 240-17-000120-119 ».

Rés # 11-09-05 DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION (2 CABANONS) DANS LE PIIA DE PORT-AU-PERSIL

ATTENDU la recommandation que notre Comité consultatif d'urbanisme (CCU) a émise le 22 août 2011;

POUR CES MOTIFS sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de ratifier la délivrance d'un permis de démolition de deux (2) cabanons sur la propriété sise au 1015 chemin de Port-au-Persil (matricule 4894 69 5400).

Le tout devra s'avérer conforme aux normes du règlement municipal numéro 69, portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) en zone agricole, au RCI agricole de la MRC de Charlevoix-Est et à la Loi sur la protection du territoire agricole du Québec.

Rés # 11-09-06 BRANCHEMENT DE LA GÉNÉRATRICE DU POSTE DE SUPPRESSION DE LA RUE SAINT-LAURENT ET AUTRES TRAVAUX ÉLECTRIQUES

Après avoir demandé des prix auprès de trois (3) entrepreneurs de la région, sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la seule proposition reçue, soit celle des *Entreprise d'Électricité Cap-à-l'Aigle inc.* pour :

- procéder à l'installation d'un branchement électrique sur la génératrice du poste de suppression de la rue Saint-Laurent, au coût de 1 132,57 \$, main d'œuvre, matériel et taxes incluses ;
- corriger les anomalies soulevées par la firme *Inspection Infrarouge Aston*, mandatée par la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ), suite à une inspection sur les équipements électriques de notre municipalité, au coût soumis soit 1 099,38 \$, taxes incluses.

Rés # 11-09-07 ACHAT D'UN CAMION D'URGENCE (SWATT)

Sur proposition de monsieur Antonin Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers de ratifier l'achat d'un camion d'urgence (SWATT) usagé appartenant à la Municipalité de Tadoussac, au prix de 3 500 \$. La description du véhicule est la suivante :

Marque	:	GMC - 1995
Modèle	:	TOPKICK
Numéro de série	:	1GDG6H1J1SJ510868
Numéro de certificat	:	L156530-2.

Rés # 11-09-08 EMBAUCHE DE NOUVEAUX POMPIERS VOLONTAIRES

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de faire l'embauche de trois (3) nouveaux pompiers volontaires, soit MM. Michel Kowalew, Éric Foster et Dave Harvey.

Rés # 11-09-09 ACCEPTATION PROVISOIRE DES TRAVAUX DE CONTRUCTION DU PAVILLON D'ACCUEIL ET DE SERVICES AINSI QUE DES AMÉNAGEMENTS DU PÔLE DE DÉCOUVERTE DE PORT-AU-PERSIL / CAUTIONNEMENTS

Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'acceptation provisoire des travaux de construction du pavillon d'accueil et de services ainsi que des travaux d'aménagement du Pôle de découverte de Port-au-Persil, réalisés par l'entreprise *Construction Éclair inc. (9014-2050 Québec inc.)*. Il est de plus résolu d'autoriser ladite entreprise à changer la retenue de garantie du bon état des travaux par un cautionnement auprès d'une firme dûment reconnue pour le même montant.

Rés # 11-09-10 RÉFECTION DU QUAI DE PORT-AU-PERSIL

Suite à l'ouverture des soumissions reçues, sur proposition de monsieur Antonin Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire, soit l'entreprise *Simon Thivierge et fils inc.* pour procéder aux travaux de réfection du quai de Port-au-Persil, pour la somme de 1 531 526,30 \$ (plus taxes), conditionnement au versement d'une aide financière supplémentaire du ministère des Pêches et Océans Canada pour combler la différence entre la subvention déjà versée et la soumission retenue. À cet effet, monsieur le directeur général adjoint est autorisé à contacter les autorités des ministères concernés pour leurs demander de bonifier l'aide financière déjà accordée.

Rés # 11-09-11 PAVAGE D'UNE PARTIE DU CHEMIN DE PORT-AU-PERSIL

Suite à l'ouverture des soumissions reçues, sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire, soit l'entreprise « *Nasco Inc.* » pour procéder à des travaux de pavage dans le chemin de Port-au-Persil, pour une somme de 43 519,35 \$ (taxes incluses). Cette dépense sera absorbée :

- par une aide financière provenant de notre députée provinciale, Mme Pauline Marois, de l'ordre de 10 000 \$;
- par la réserve financière accumulée dans le fonds des redevances sur les carrières et les sablières au 31 décembre 2010, pour une somme de 22 846 \$;
- et le solde par notre fonds d'administration.

Rés # 11-09-12 CONTRAT D'ENTRETIEN D'HIVER DES CHEMINS DU SECTEUR « PAROISSE » POUR TROIS (3) ANS

Suite à l'ouverture des soumissions reçues, sur proposition de monsieur Steeve Lizotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire, soit l'entreprise *Morneau & Tremblay* pour procéder aux travaux d'entretien d'hiver des chemins du secteur « Paroisse » pour les trois (3) prochains hivers, soit 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014, pour la somme de 140 982,18 \$ (taxes incluses).

Rés # 11-09-13 CONTRAT D'ENTRETIEN D'HIVER D'UNE SECTION DU CHEMIN DU LAC PORT-AUX-QUILLES POUR LES TROIS PROCHAINS HIVERS », SOIT 2011-2012, 2012-2013 ET 2013-2014

Suite à l'ouverture des soumissions reçues, sur proposition de monsieur Antonin Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire à l'entreprise « *Morneau & Tremblay* » pour procéder aux travaux d'entretien d'hiver d'une partie du « chemin du lac Port-aux-Quilles » pour les trois (3) prochains hivers, soit 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014, pour la somme de 4 443,09 \$ (taxes incluses). Il est à noter que les propriétaires concernés par ledit entretien se verront imposer une taxe spéciale annuelle pour défrayer les coûts de ces travaux d'entretien. Cette taxe sera basée sur le coûts du contrat majoré de 10 %, pour couvrir les frais de gestion.

Rés # 11-09-14 MAIRE SUPPLÉANT JUSQU'AU 10 JANVIER 2012

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers que monsieur Claude Poulin soit nommé maire suppléant pour les quatre (4) prochains mois, soit du 6 septembre 2011 au 10 janvier 2012 inclusivement. Il est, par le fait même, autorisé à signer tout chèque ou autre document de la municipalité, dans le cas d'absence ou d'incapacité d'agir de la part du maire. Que, toutefois, tout chèque ou autre document devra être contresigné par la directrice générale / secrétaire-trésorière ou son adjoint.

c.c. Caisse Desjardins de l'Estuaire.

DÉPÔT DES INDICATEURS DE GESTION 2010

Madame Sylvie Foster, directrice générale et secrétaire-trésorière, procède au dépôt des indicateurs de gestion 2010 qui ont été acheminés au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire (MAMROT).

Rés # 11-09-15 APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE DE PROPANE

Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à une demande de prix pour la fourniture de « propane » et la location de réservoirs pour le garage et le camping municipal auprès des entreprises ci-après :

- Solugaz inc.
- Supérieur propane inc.

Rés # 11-09-16 CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE – EMBAUCHE D'UN ARCHITECTE POUR PRÉPARER LES PLANS ET DEVIS

Sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder un mandat à *Vandal – Architecte – Ensemblier*, pour confectionner les plans et devis requis pour la construction du centre de conditionnement physique de Saint-Siméon, selon la proposition reçue en date du 6 septembre 2011, au prix de 16 570 \$, plus les taxes.

Rés # 11-09-17 CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE – APPEL D’OFFRES POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l’unanimité des conseillers d’autoriser la directrice générale à faire une demande d’appel d’offres publique, relativement à la construction du centre de conditionnement physique de Saint-Siméon.

Rés # 11-09-18 CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE – ADOPTION DE L’ESTIMATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l’unanimité des conseillers d’adopter l’estimé des coûts des travaux de construction du centre de conditionnement physique de Saint-Siméon, produit par la firme *Vandal – Architecte – Ensemblier*, datée du 29 août 2011, au montant de 350 000 \$.

Rés # 11-09-19 EMBAUCHE DE « DÉPRÉDATION D.L. » - SERVICE D’EXTÉRMINATION

Suite à des demandes de prix, sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l’unanimité des conseillers de renouveler l’entente avec la firme « Déprédation D.L. » relativement au service d’extermination au Centre culturel Raymond-Marie Tremblay, au coût trimestriel de 392,80 \$ (taxes incluses), à raison d’une visite par mois. Ce contrat, d’une durée d’un (1) an, prendra effet le 1^{er} novembre 2011.

Rés # 11-09-20 MANDAT À LA SDEDS POUR GÉRER LE PROJET DE « RÉAMÉNAGEMENT DU TERRAIN DE SOCCER »

Sur proposition de monsieur Steeve Lizotte, il est résolu à l’unanimité des conseillers de mandater la Société de Développement Économique Durable de Saint-Siméon (SDEDS) pour procéder à la gestion du projet de « réaménagement du terrain de soccer ».

Rés # 11-09-21 DÉLÉGATION D’UN CONSEILLER SUR LE « COMITÉ LOCAL DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC »

Sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l’unanimité des conseillers de déléguer monsieur Vincent Dufour pour siéger sur le « Comité local de la Sûreté du Québec ».

Rés # 11-09-22 LOBBYISME DANS LE DOSSIER « 5416 78 9546 »

Sur proposition de monsieur Antonin Tremblay, il est résolu à l’unanimité des conseillers de mandater notre procureur, Me Pierre C. Bellavance, pour expédier un avis écrit à un propriétaire d’une résidence secondaire, pour qu’il arrête d’exercer des activités de « lobbyisme » auprès du personnel et du conseil municipal en insistant fortement auprès de ceux-ci dans son dossier pour modifier notre règlement de zonage lui permettant ainsi d’obtenir un permis de construction.

Rés # 11-09-23

DEMANDE D'INSCRIPTION AU DÉCRET NUMÉRO 961-2011, RELATIF AUX PLUIES ABONDANTES DES 28 ET 29 AOÛT 2011

ATTENDU QU'

en vertu de l'article 101 de la Loi sur la sécurité civile (L.R.Q., c. S-2.3), le gouvernement du Québec peut établir, en y fixant les conditions d'admissibilité, les barèmes et les modalités de versement des programmes d'indemnisation ou d'aide financière spécifiques à un sinistre, à un autre événement qui compromet la sécurité des personnes ou à l'imminence de l'un des événements pour répondre, le cas échéant, aux besoins particuliers de la situation ;

ATTENDU QUE

des pluies abondantes et des vents violents sont survenus les 28 et 29 août 2011 dans la Municipalité de Saint-Siméon ;

ATTENDU QUE

ces événements ont causé des dommages à des résidences principales, à des entreprises, des organismes et à des infrastructures municipales ;

ATTENDU QUE

notre municipalité a engagé des dépenses additionnelles à ses dépenses courantes pour diverses mesures préventives, d'intervention et de rétablissement relativement à la sécurité de ses citoyens ;

ATTENDU QUE

ces événements d'origine naturelle constituent des sinistres réels ou imminents, selon le cas ;

ATTENDU QU'

en raison des besoins particuliers de ces événements d'origine naturelle, il y a lieu que le gouvernement du Québec établisse un programme d'aide financière spécifique ;

ATTENDU QUE

le maire de la Municipalité de Saint-Siméon, monsieur Sylvain Tremblay, a dû, dans la soirée du 28 août 2011, déclarer notre municipalité « zone sinistrée » ;

ATTENDU QUE

des résidences principales, des entreprises, des organismes et des infrastructures municipales, dont entre autres le chemin du Port-au-Persil, ont subi des dommages attribuables à ces pluies abondantes et aux vents violents ébranlant la région;

ATTENDU QU'

une évacuation de personnes s'en est suivie;

ATTENDU QUE

les dommages causés à nos infrastructures routières ont totalement détruit une partie du chemin de Port-au-Persil ;

POUR CES MOTIFS

sur proposition monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- de demander au Ministre de la Sécurité publique du Québec, l'Honorable Robert Dutil, d'adopter un décret concernant *l'établissement d'un programme d'aide financière spécifique relatif aux pluies abondantes et aux vents violents survenus les 28 et 29 août 2011, dans la municipalité de Saint-Siméon.*

- c.c.
- Monsieur Laurent Lessard, Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
 - Monsieur Pierre Moreau, Ministre des Transports
 - Monsieur Clément Gignac, Ministre des Ressources naturelles et de la Faune
 - Madame Pauline Marois, Députée de Charlevoix et Chef de l'Opposition officielle
 - Monsieur Pierre Girard, Directeur général, MRC de Charlevoix-Est

**Rés # 11-09-24 EMBAUCHE « ROCHE LTÉE, GROUPE-CONSEIL » / SINISTRE
DES 28 ET 29 AOÛT 2011**

Sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers de mandater la firme « Roche ltée, Groupe-conseil » pour préparer les plans et devis nécessaires pour procéder aux travaux de restauration du chemin de Port-au-Persil et pour produire notre réclamation des frais auprès du ministère de la Sécurité publique, relativement aux pluies abondantes et aux vents violents qui ont affectés notre région, les 28 et 29 août 2011. Les honoraires de ladite firme sont de 18 000 \$ (plus les taxes), selon la proposition reçue en date du 6 septembre 2011.

**Rés # 11-09-25 VERSEMENT FINAL À LA CIE WILFRID ALLEN LTÉE / MISES
AUX NORMES DU RÉSEAU D'EAU POTABLE**

Pour faire suite à la recommandation de notre firme d'ingénieurs, soit « Roche ltée, Groupe-conseil », sur proposition de monsieur Steeve Lizotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers de remettre à *La Cie Wilfrid Allen ltée* le retenue spéciale effectuée au décompte final numéro 7, au montant de 17 088,75 \$, relativement aux travaux de mise aux normes du réseau d'eau potable desservant le noyau villageois.

**Rés # 11-09-26 VERSEMENT FINAL À LA FIRME BERGERON GAGNON INC. /
MISE EN VALEUR DU PÔLE DE DÉCOUVERTE DE PORT-AU-
PERSIL**

Pour faire suite à la recommandation de la Société de Développement Durable de Saint-Siméon (SDEDS), sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder au versement final à la firme *Bergeron Gagnon inc.*, soit une somme de 21 514,96 \$, relativement aux travaux de mise en valeur du Pôle de découverte de Port-au-Persil.

Rés # 11-09-27 AVANCE DE FONDS DE 4 000 \$ À LA SDEDS

Sur proposition de monsieur Steeve Lizotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à une avance de fonds de l'ordre de 4 000 \$ à la Société de Développement Durable de Saint-Siméon (SDEDS), relativement à la subvention de 20 000 \$ qui lui a été accordé de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Capitale-Nationale pour améliorer les sentiers de Baie-des-Rochers.

**Rés # 11-09-28 NOMINATION DE M. YAN TREMBLAY AU POSTE DE
RESPONSABLE-ADJOINT DU CAMPING MUNICIPAL**

Sur proposition de monsieur Steeve Lizotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers de nommer M. Yan Tremblay comme responsable-adjoint au camping municipal. En conséquence son salaire sera indexé de 1,37 \$. Un montant rétroactif de 50 % lui sera versé pour l'année 2011.

**Rés # 11-09-29 NOMINATION DE KARINE HARVEY ADMINISTRATRICE AU
SEIN DE L'ULSCN**

Sur proposition de monsieur Antonin Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser madame Karine Harvey, coordonnatrice des loisirs et de la Culture, à occuper un poste sur le conseil d'administration de l'Unité de loisirs et de sports de la Capitale-Nationale (l'ULSCN). Il est à noter que Mme Harvey occupera ce poste bénévolement mais que les déplacements requis dans le cadre de cette fonction lui seront remboursés selon les termes des règlements 7 et 75.

Rés # 11-09-30 DONS, COTISATIONS ET/OU SUBVENTIONS

Sur proposition de monsieur Antonin Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers de verser les dons, cotisations et/ou subventions ci-après :

- Sûreté du Québec Tournoi de golf 2011	90,00 \$
- Imprimerie Limoilou Renouvellement publicité dans le Feuilleton Paroissial	119,62 \$

Rés # 11-09-31 COMPTES

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers que ce conseil approuve les comptes de la Municipalité de Saint-Siméon, ci-après présentés et autorise la directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Sylvie Foster ou son adjoint à en faire le paiement :

- Comptes (C1109262 à C110358 et M1109300)	391 080,12 \$
- Salaires et rémunérations des élus	68 333,47 \$
TOTAL	459 413,47 \$

CORRESPONDANCE :

- **MONSIEUR SAM HAMMAD, MINISTRE DES TRANSPORTS**
Notre députée provinciale, Mme Pauline Marois, recommande de nous accorder une somme de 10 000 \$ de par le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.
- **LES PÉTROLES IRVING**
Carte de crédit.
- **MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (MTQ)**
Accusé de réception de notre résolution relative à la sécurité à l'intersection de la rue de la Fabrique avec la rue Saint-Laurent.
- **FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM)**
Accusé de réception de notre résolution sur les hausses inégales des valeurs foncières.
- **ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE CHALETS DU LAC BAIE-DES-ROCHERS**
Projet d'aménagement au lac Baie-des-Rochers.

Une seconde période de questions réservée au public débute à 19 h 51 et prend fin à 19 h 56.

Rés # 11-09-32 FERMETURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance.

Il est 19 h 56.

Moi, Sylvain Tremblay, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut ma signature sur toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvain Tremblay
Maire

Sylvie Foster
Directrice générale / secrétaire-trésorière